



# R-co 4Change Equity Euro

## Rapport de gestion | ESG

### Notation ESG

#### Portefeuille

Rating **AA** Score/10 **7,4**

#### Univers de gestion

Rating **A** Score/10 **6,5**

### Taux de couverture

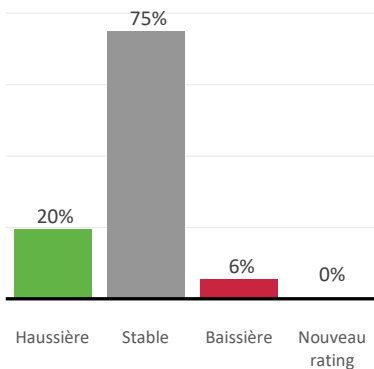
Nombre de titres détenus **47**

Nombre de titres notés **47**

**100%**

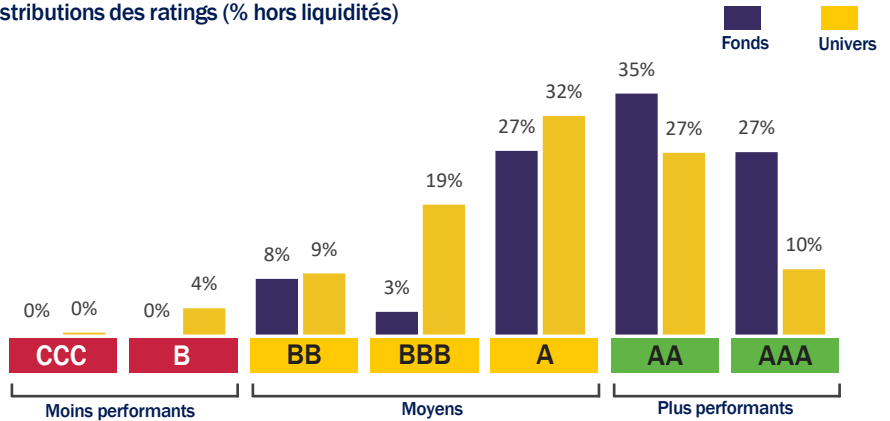
% de l'actif net total du portefeuille

### Evolution des ratings (12 mois)



### Rating ESG

#### Distributions des ratings (% hors liquidités)

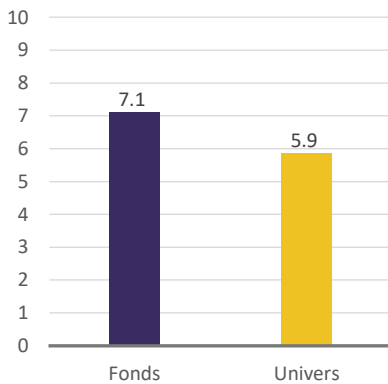


#### Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

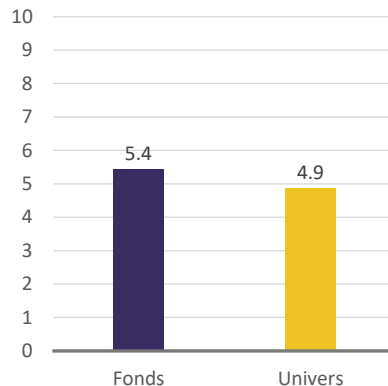
Secteurs	Poids	Non Noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Energie	6,6%	-	-	-	-	-	4,7%	1,9%	-
Matériaux de base	3,3%	-	-	-	0,9%	-	2,5%	-	-
Services aux collectivités	3,9%	-	-	-	-	-	1,5%	-	2,4%
Industrie	17,2%	-	-	-	3,0%	-	5,2%	7,8%	1,2%
Services aux consommateurs	10,5%	-	-	-	-	0,9%	1,4%	2,4%	5,8%
Télécommunications	6,1%	-	-	-	-	2,4%	-	3,7%	-
Santé	6,2%	-	-	-	1,4%	-	4,8%	-	-
Technologie	12,5%	-	-	-	-	-	-	5,8%	6,7%
Financières	18,5%	-	-	-	-	-	1,7%	9,6%	7,1%
Biens de consommation	13,5%	-	-	-	3,0%	-	4,9%	2,2%	3,4%
OPCVM	1,8%	-	-	-	-	-	-	1,8%	-
Souverains	0,0%	-	-	-	-	-	-	-	-

### Comparaison des notes ESG par pilier

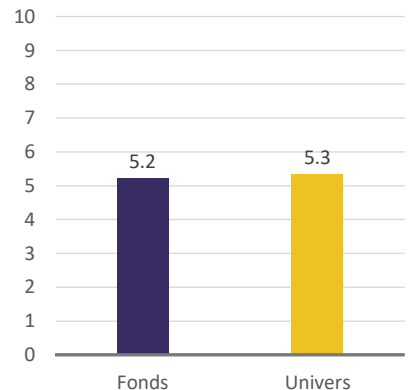
#### E Pilier Environnement



#### S Pilier Social



#### G Pilier Gouvernance





## Intensité carbone (scopes 1 et 2)

**Taux de couverture :**  
% de l'actif net total du portefeuille

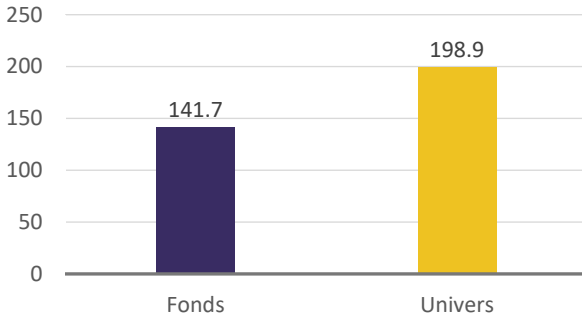
**100%**

**Ecart de contribution à l'intensité carbone :**

**-57,1**

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires

**Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires)**



**Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds**

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Services aux collectivités	3,9%	36,9	26%
Matériaux de base	3,3%	36,4	25,7%
Energie	6,6%	24,3	17,1%
<b>Top 3</b>	<b>13,8%</b>	<b>97,6</b>	<b>68,9%</b>

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires

**Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone**

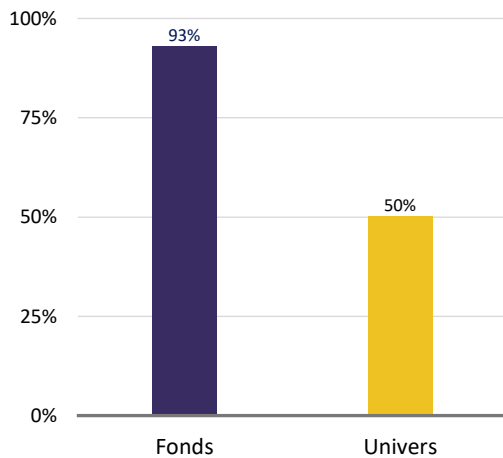
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
ArcelorMittal	0,9%	BB	2,6	4,1	150,8	3227,2	19,5%
EDP - Energias de Portugal SA	2,4%	AAA	9,4	7,9	9,9	823,1	13,7%
Veolia Environnement SA	1,5%	A	6,3	5,5	30	1153,4	12,3%
TotalEnergies SE	3,5%	A	6,3	7,2	39	371,4	9,3%
Accor SA	1,4%	A	6,3	7,2	1,3	784,1	7,7%
<b>Top 5</b>	<b>9,6%</b>				<b>231</b>		<b>62,5%</b>

Note

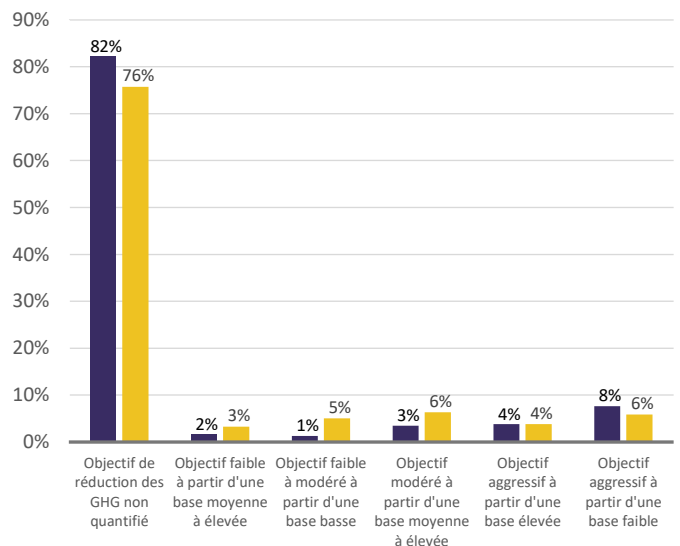
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'EUR de chiffre d'affaires

## Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

**Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone**



**Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs**



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

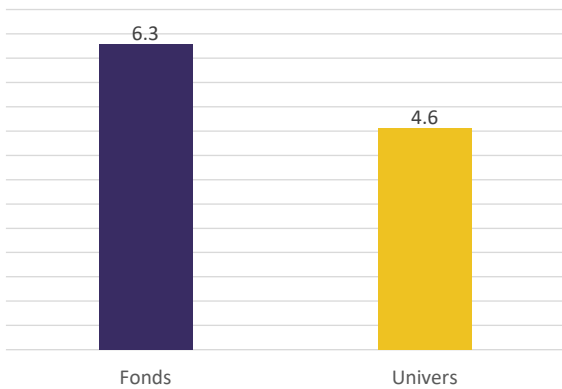


## Transition vers une économie bas carbone

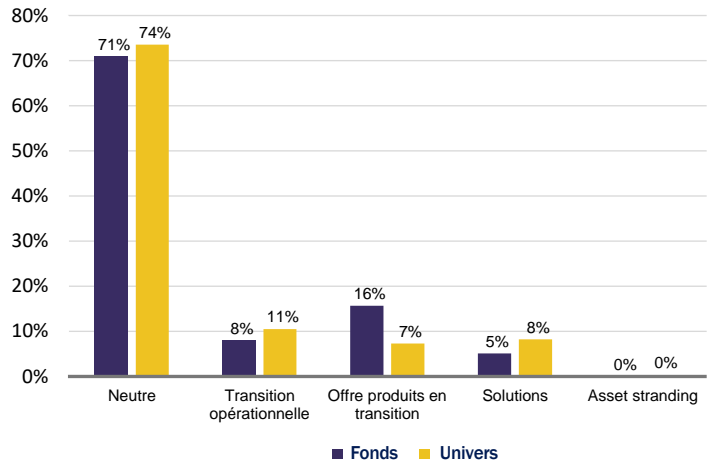
Taux de couverture :

100%

Score de transition vers une économie bas carbone

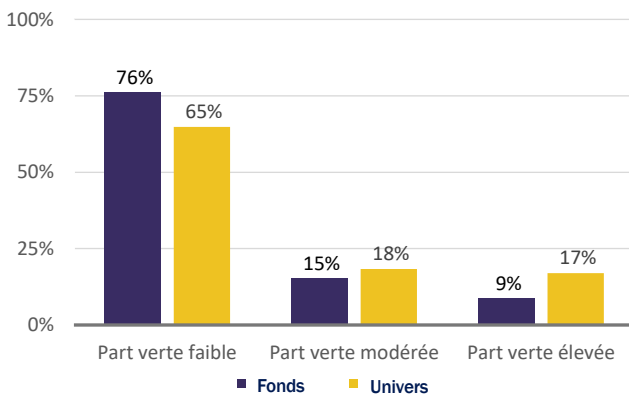


Répartition des émetteurs par catégories de transition

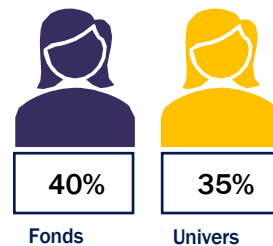


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

## Part verte



## Représentation des femmes au conseil d'administration



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



## Focus les principaux contributeurs carbone

### ArcelorMittal

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

3 227

Note Pilier Environnement (/10)

2,6

Emissions (t CO2 / an)

150 800 000

- > La fabrication d'acier représente entre 7 et 9% des émissions de CO2 à l'échelle mondiale.
- > Nouvelles annonces récentes du Groupe en matière de responsabilité Climat : sur le périmètre Arcelor Mittal Europe
  - Publication d'un rapport Climat mis à jour en 2020
  - Publication d'une feuille de route en matière de réduction des émissions de CO2 : -30% à horizon 2030 (vs. 2018)/ objectif « être carbone neutre en 2050 » via 2 leviers principaux :
    - (i) Les technologies « smart-carbon » qui allient le recours à la biomasse en remplacement du charbon (projet Torero à Gand, Belgique), la capture et le stockage ou la valorisation du CO2 en bio-ethanol (projets Igar à Dunkerque, Nord, Carbalyst à Gand et 3D à Dunkerque). Leur coût (investissement) est estimé par le groupe entre 15 et 25 milliards d'euros sur les sites de production, auxquels s'ajouteraient des investissements nécessaires dans les infrastructures pour produire de l'énergie verte compris entre 15 milliards (pour la biomasse) et 165 milliards (en cas de passage à l'hydrogène vert).
    - (ii) Le second volet des tests de neutralisation carbone d'ArcelorMittal s'appuie sur la réduction directe du minerai de fer (projet H2 à Hambourg), aujourd'hui au gaz, demain à l'hydrogène vert. L'investissement nécessaire atteindrait 30 (hydrogène bleu, tiré du gaz) à 40 milliards (hydrogène vert), tandis que le coût des infrastructures énergétiques nécessaires atteindrait 40 milliards pour de l'hydrogène tiré du gaz naturel, 200 milliards pour de l'hydrogène vert extrait de l'eau.
- ArcelorMittal estime que sa transition vers la production d'acier zéro carbone représenterait un surcoût pouvant atteindre 80% et nécessiter un investissement de 15 à 45 milliards d'euros (infrastructures d'énergie verte non comprises). Les investissements ne sont pas à additionner, précise le groupe qui prévoit de "choisir l'une ou l'autre des deux technologies : smart carbon route pour 15 à 25 milliards d'euros, ou hydrogène pour la réduction directe, pour 30 à 40 milliards". En cas de mix entre les deux, l'investissement global s'établirait au maximum à 45 milliards d'euros.
- Le groupe soutient le déploiement de la taxe carbone européenne à l'ensemble de l'acier importé en Europe
- > Rémunération du CEO et du CFO liée à l'atteinte des objectifs environnementaux.
- > En positif on notera un chiffrage de capex pour aller vers des outils industriels moins émetteurs. Mais globalement la note MSCI est de BB seulement et le groupe est plus exposé que ses concurrents avec 99% du CA dans des activités fortement émettrices et ses efforts pour réduire son empreinte semblent à ce stade moins significatifs que ses concurrents. De plus, les plans semblent se limiter aux actifs européens à ce stade, ce qui est regrettable.

Objectifs de réduction

### EDP - Energias de Portugal SA

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

823

Note Pilier Environnement (/10)

9,4

Emissions (t CO2 / an)

9 905 000

- > 58% des revenus sont alignés avec la taxonomie et 70% en 2025.
- > EDP est un pionnier et a une longueur d'avance vs peers : EDP a commencé sa transition en 2005 et aujourd'hui 60% de son Ebitda provient des EnR et 30% des réseaux.
- > Exposition faible au risque réglementaire carbone grâce à son mix énergétique (74% mix de generation EnR)
- > Les activités de distribution d'énergie d'EDP ont une empreinte environnementale plus faible que celles de ses pairs.
- > Le groupe a annoncé en février 2021 une accélération de sa croissance dans la transition énergétique: les capex annuels vont passer de 2,9MdE/ an sur 2019-2022 à 4,8MdE/ an sur 2021-25, soutenant notamment le doublement de la capacité installée en solaire et éolien d'ici 2030 (4GW/an déployés) .
- > Objectif capacités installées: 32GW en 2025 vs 20GW soit +10% CAGR20-25
- > Charbon: l'intensité carbone moyenne du groupe reste durablement inférieure à celles de ses pairs.
- > EDP a réduit de 56% ses émissions carbone entre 2015 et 2020 et vise -80% en 2025 (vs 2015) .
- > EDP vise une baisse de 98% des émissions spécifiques d'ici 2030 et de 50% sur le Scope 3 d'ici 2030 vs 2015
- > Il reste début 2021 2GW de capacités charbon, après le retrait de 2GW en 2020. Encore 0,3GW de retrait en 2021 puis 1,6GW d'ici 2025.
- > Le groupe s'est fixé en février 2021 l'objectif d'être coal free en 2025 (Zero contrib Ebitda) et neutre en carbone en 2030.
- > Objectifs Climat : Membre du CDP (note 2021: A-) et de la SBTi (objectifs audités en ligne avec un scenario < 1,5°C)

Objectifs de réduction

Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



## Focus les principaux contributeurs carbone

### Veolia Environnement SA

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

1 153

Note Pilier Environnement (/10)

6,3

Emissions (t CO2 / an)

30 000 000

> Le business modèle contribue à la réduction de l'intensité carbone des activités de ses clients grâce à la gestion des déchets et leur recyclage. Le rachat de Suez permet d'accélérer dans ce domaine.

> De nombreuses initiatives pour encadrer le risque carbone :

- Rémunération du CEO liée à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions carbone.
- Engagement pour réduire les émissions carbone de 100Mt et augmenter les émissions évitées de 50Mt 2020 vs. 2015.
- Objectif de réduction de 22% de ses émissions CO2 en absolu scope 1 & 2 d'ici 2034 comparé à 2018. Cet objectif a été validé par SBTi.
- Objectif d'économie de 15Mt de CO2 à horizon 2023 chez ses clients

- Les activités utilisant du charbon représentent 3% du CA et 31% des émissions directes. Veolia s'engage à ne pas développer ou acquérir de nouvelles activités utilisant du charbon.

- L'entreprise a établi un nouveau plan d'action de 3 ans (2020-2023) pour permettre d'atteindre ses objectifs avec la modernisation et la diversification des activités liées aux réseaux d'énergie (transformation des réseaux de chaleur au charbon par l'utilisation d'énergies vertes, déploiement de nouveaux services aux réseaux électriques, développement de mini réseaux de chaleur ou de froid) : 400M€ de capex dédiés entre 2020 et 2023 à la conversion de toutes les centrales de cogénération au charbon à horizon 2030. 1.2Md€ de capex au total d'ici 2023.

- Le groupe souhaite également généraliser les procédés de captage du méthane : la société s'est fixée de capter 60% du méthane sur ses sites à horizon fin 2020 et dépasse l'objectif des 2019 (60.7%)

> Le groupe a rejoint l'initiative SBTi en 2019 et s'est fixé de nouveaux objectifs en sept 2021 en ligne avec une trajectoire 1,5°C (-22% à horizon 2034 vs. 2018). Le groupe vise le Net Zero en 2050.

> Solvay et Veolia ont annoncé la création d'un consortium d'économie circulaire afin de proposer des solutions pour mieux gérer les métaux utilisés dans les batteries de véhicules électriques (le nombre de ces véhicules devrait passer de 8M à 116M d'ici 2030 vs. 2020)

> L'acquisition de Suez, principal concurrent de Veolia, permet à ce dernier de devenir le leader mondial de la transformation écologique avec 4 à 5% de part de marché mondial (objectif de devenir un leader du "Green Deal" européen, développement de nouvelles solutions de traitement de la pollution de l'eau, d'énergies alternatives propres, recyclage des batteries au lithium etc.). L'intégration de Suez améliore le profil moyen car Suez n'a pas d'activité Énergie (et donc pas de charbon). Le poids du charbon va diminuer à 2% du CA (vs 3%). En revanche, les émissions de CO2 augmentent car Suez a une activité de mise en décharge qui produit du méthane (47% des émissions Scope 1&2 de Suez). Cela est transitoire, car une part importante de ces activités sera revendue pour raisons de concurrence. Ainsi, il est raisonnable de considérer que l'intensité carbone du futur groupe sera inférieure à celle de Veolia

Objectifs de réduction

### TotalEnergies SE

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

371

Note Pilier Environnement (/10)

6,3

Emissions (t CO2 / an)

39 000 000

> Ambition de devenir un leader mondial des EnR et de renforcer le portefeuille de GNL

> Année 2020 charnière pour la stratégie du groupe. Volonté de transformation en une compagnie multi-énergies en 10 ans: croissance du GNL et les EnR & Electricité, les services pétroliers vont baisser de 55% à 30% des ventes. Le groupe a changé de nom en 2021 pour TotalEnergies.

> Les progrès réalisés en 2020 démontrent l'engagement du groupe: +10GW de capacités en EnR. Avec début 2021, l'acquisition de 20% dans AGEL, Total disposera de 35GW de capacités EnR à horizon 2025 et 100GW de capacités brutes EnR en 2030.

> Bien positionné en termes d'actifs 'low carbon': le groupe promet en 2020 d'investir 1,5 à 2Md\$/an (ie 10 à 15% des capex), ce qui le place en position de leader parmi les Majors. Une accélération était prévue en avec plus de 3Md\$ (20% des Capex) jusqu'en 2030 mais nous déjà en 2022 TTE investira 3 à 3,5Md€.

> Objectifs de réduction de l'intensité carbone nette (1+2+3) de 60% d'ici 2050. Neutralité carbone max en 2050 (Scope 1+2) et en Europe (Scope 1+2+3). Point d'étape en 2030 (-30%) sur Scope 1+2+3 en Europe

> Objectif d'opérer 150 000 points de recharge pour les véhicules électriques en Europe d'ici 2025

> Participation active à la consultation sur la méthodologie Oil & Gas de l'audit des SBTi et membre de la Coalition « Getting to Zero »

> La rémunération des managers prend en compte des obj. climatiques (émissions carbone, etc.)

> Sous la pression une coalition d'investisseurs minoritaires ayant déposé une résolution pour que Total intègre le scénario 2°C dans sa stratégie de développement, le groupe s'est engagé à la neutralité carbone d'ici 2050 pour les activités européennes

> Utilisation d'un prix du carbone interne

> Note Climat CDP 2021= A- / Note MSCI 2020 = A

Objectifs de réduction

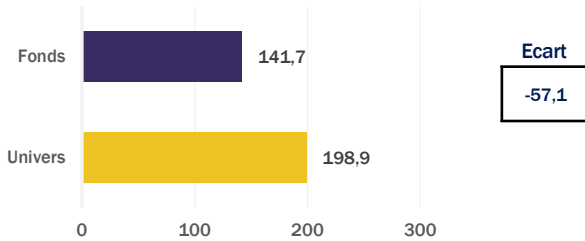
Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



## Indicateurs impacts

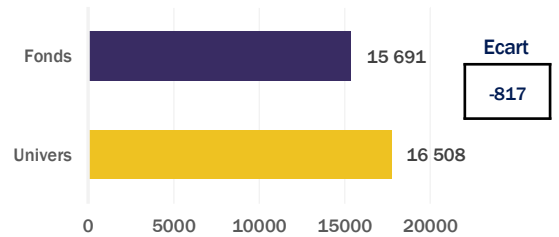
### E Thème environnemental

Intensité Carbone (tCO2/MCA€)



Taux de couverture du portefeuille\* : 100%  
Taux de couverture de l'univers : 82%

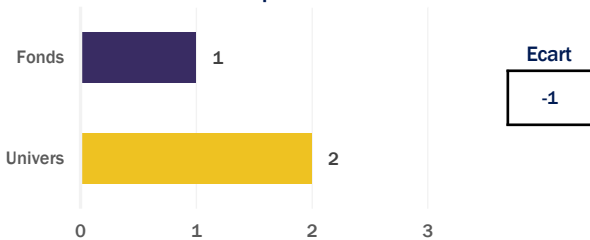
Intensité hydrique (m3/MCA€)



Taux de couverture du portefeuille\* : 73%  
Taux de couverture de l'univers : 22%

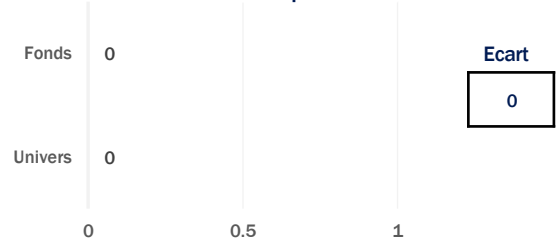
### S Thème social

Nbre Controverses Sévères des données privées



Taux de couverture du portefeuille\* : 97%  
Taux de couverture de l'univers : 48%

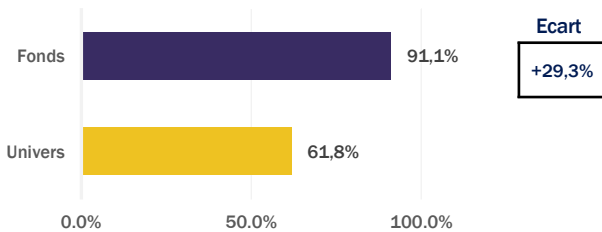
Nbre Controverses Très Sévères des données privées



Taux de couverture du portefeuille\* : 97%  
Taux de couverture de l'univers : 48%

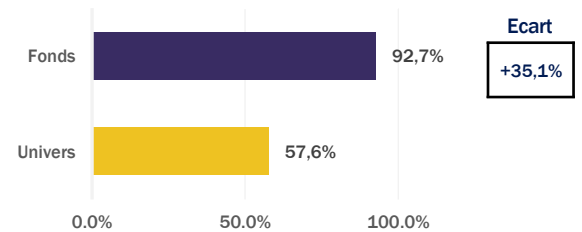
### G Thème gouvernance

% Signataires UNGC



Taux de couverture du portefeuille\* : 96%  
Taux de couverture de l'univers : 68%

Mise en place d'une politique anti corruption



Taux de couverture du portefeuille\* : 98%  
Taux de couverture de l'univers : 97%

Fonds Univers

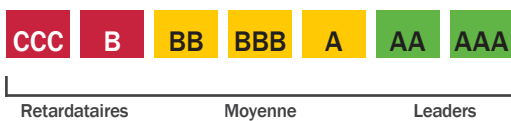
Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



## Glossaire

### Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



### Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

### Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO<sub>2</sub> (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

### Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

### Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

### Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

### Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition :

- Faible : de 1 à 19,9% du chiffre d'affaires
- Modérée : de 20 à 49,9% du chiffre d'affaires
- Elevée : de 50 à 100% du chiffre d'affaires



## Disclaimer

---

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites. Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

### • Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or disseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages. Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »
- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG) La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

### • Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : [am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)